



République de Guinée

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

LA MINISTRE

N° 0402 MTP/CAB/PRMP2021

09 JUL 2021  
Conakry, le .....

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**

1. Cet Appel d'Offres ouvert fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le journal « Le Rassembleur » N°388 du 08 mars 2021 et sur le site de l'ARMP en date du 19 mars 2021.

2. Le Ministère des Travaux Publics a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2021 du Fonds d'Entretien Routier, le financement des travaux d'entretien sur le réseau routier non revêtu et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des Marchés de travaux d'entretien mécanisé et de reconstruction des ouvrages sur les routes préfectorales dans les régions de Labé, Kankan et Faranah pour des délais d'exécution allant de cinq (05) à six (06) mois.

3. Le Ministère des Travaux Publics sollicite des offres sous pli fermé de la part de soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour exécuter les travaux suivants :

**Lot 01 :** reconstruction du pont de 19 ml/4m de hauteur sur l'axe routier Hafia mosquée Labé-Daara Labé avec construction de 2 dalots dans la préfecture de Labé pour un délai d'exécution de cinq (05) mois.

**Lot 02 :** reconstruction des ouvrages d'assainissement dans la région de Kankan pour un délai d'exécution de six (06) mois :

- a) Un dalot cadre de 3x3x7, une décharge de 2x2x7 et une digue route de 6 750 m<sup>3</sup> au PK1+250 sur l'axe routier Wolondou-Fadako dans la CR de Tintioulen, préfecture de Kankan ;
- b) Un dalot de 2x1,5x7 sur l'axe routier Sèrèkoroni – Morignoumala dans la CR de Baro ;
- c) Un double dalot de 2(3x2,5x7) sur l'axe routier Tokounou – Toumania – Tindinkar Kolomangbèya dans CR de Tokounou, préfecture de Kankan.

**Lot 03 :** reconstruction de deux ouvrages dans la région de Faranah pour un délai d'exécution de cinq (05) mois :

- a) Un pont de 12ml/3m de hauteur au PK0+500 dans le district de Almamya préfecture de Kissidougou ;
- b) Un dalot de 200x100x700 et une digue route de 60m sur l'axe routier Commune urbaine de Faranah - Sous préfecture de Bantoun

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 23 et suivants du Code des Marchés Publics, concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas concernés par un des cas d'inéligibilité prévus à l'article 64 du Code des Marchés Publics.

Par ailleurs, toute entreprise ayant un contrat en cours avec le Département des Travaux Publics et n'ayant pas atteint un taux d'exécution minimal de 85%, ne sera pas habilitée à soumissionner à ce présent Appel d'offres.

4. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir les informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres auprès de la Direction Nationale des Routes Préfectorales du Ministère des Travaux Publics au 1<sup>er</sup> Etage, Immeuble des Travaux Publics voir Monsieur **Lansana 2 FOFANA**, Directeur National Adjoint Tél: 628 33 63 83 Email : [l2fofana2015@gmail.com](mailto:l2fofana2015@gmail.com) , de 8h00 à 16h30.

5. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir le dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : Direction Nationale des Routes Préfectorales, Boulevard du commerce, 1<sup>er</sup> étage, Immeuble des Travaux Publics BP 581 - Conakry, contre un paiement non remboursable de **Trois millions de francs guinéens (3.000.000 GNF)** réparti comme suit :

- 20% des produits de vente du DAO reviennent à l'autorité contractante;
- 30% des produits de vente du DAO reviennent à l'ARMP au compte bancaire N°2011000307 ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée;
- 50% au compte N° 41110710 du Trésor Public ouvert à la Banque Centrale de la République de Guinée.

Une redevance de 0,6% du montant hors taxe du marché sera pris en charge par l'attributaire au bénéfice de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics conformément aux dispositions de l'article 41 du décret D/2020/154/PRG/SGG du 10 juillet 2020 et de l'article 2 de l'arrêté conjoint AC/2020/2304/MEF/MB/SGG du 07 Août 2020.

6. les Dossiers d'Appel d'offres pourront être achetés aux heures d'ouverture les jours ouvrables (lundi au vendredi) de 8 heures à 16 heures à partir du **lundi 12 juillet**

#### 7. Les exigences en matière de qualifications

Les dispositions des Instructions aux Soumissionnaires et du Cahier des Clauses Administratives Générales sont ceux du Dossier Type d'Appel d'Offres.

8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies à l'adresse ci-après:

[Cellule de Passation du Ministère des Travaux Publics]

A l'attention : [Personne Responsable des Marchés Publics]

Ministère des Travaux Publics Boulevard du Commerce, 5<sup>ème</sup> Etage, Immeuble des Travaux Publics; Commune de Kaloum; BP 581 - Conakry République de Guinée

Tél.: 622 79 46 48; au plus tard le **jeudi 12 Août** 2021 à 10 heures 00.

9. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui désirent participer à l'ouverture des plis et, le cas échéant, d'un observateur indépendant.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre vingt dix (90) jours.

Les offres seront couvertes d'une caution de soumission (bancaire ou assurance) qui devra demeurer valide pendant une durée de 120 jours à compter de la date limite de soumission.

Le montant de la caution de soumission défini pour chaque lot est le suivant :

- Lot 01 : trente trois millions (33 000 000) Francs Guinéens ;
- Lot 02 : vingt millions (20 000 000) Francs Guinéens
- Lot 03 : Dix neuf millions cinq cent mille (19 500 000) Francs Guinéens

